

QUARTA SESSIONE STRASURDINARIA DI U 2019
4EME SESSION ORDINAIRE DE 2019
19 È 20 DI DICEMBRE DI U 2019
19 ET 20 DECEMBRE 2019

2019/E4/119

**REPONSE DE MADAME MARIE-ANTOINETTE MAUPERTUIS
A LA QUESTION DEPOSEE PAR MONSIEUR JEAN CHARLES ORSUCCI
AU NOM DU GROUPE «ANDÀ PER DUMANE»**

OBJET : Attractivité de la destination Corse.

Monsieur le Conseiller,

Je vous remercie de votre question. Elle me fournit tout d'abord l'occasion de réaffirmer le cap écotouristique vers lequel nous souhaitons que notre île s'engage, sachant que ne fonctionnant pas en économie administrée, il revient aussi aux opérateurs privés de s'inscrire dans cette perspective.

Vous l'avez rappelé, et je vous en remercie, notre feuille de route fondée sur la transition écologique et numérique du tourisme est pleinement partagée dans notre hémicycle et au-delà. Elle est aussi totalement d'actualité dans la perspective du « Green Deal » proposé par la nouvelle Présidente de la Commission Européenne, Madame Van der Leyen.

Le positionnement stratégique d'île verte de Méditerranée est une condition essentielle de différenciation de la destination, face à des concurrents plus industrialisés, mieux armés dans la compétition, au pouvoir de négociation plus grand sur l'ensemble de la chaîne touristique.

Notre développement touristique n'est donc clairement pas une course à la quantité de touristes mais à la mise en œuvre d'un tourisme maîtrisé, socialement acceptable, soutenable pour notre environnement et porteur de valeur ajoutée pour notre économie. Sur ce dernier plan d'ailleurs, ce qui compte, ce n'est pas tant le nombre de touristes, mais la dépense/tête et le revenu net généré par la fréquentation.

Alors oui, Monsieur le Conseiller, au regard de cette exigence d'excellence environnementale et de différenciation compétitive, nous devons reconnaître que certains sites sont à saturation en pointe estivale et cela questionne la capacité de charge de la ressource. Cela justifie pleinement qu'avec mon collègue et ami, le Président de l'Office de l'Environnement, nous y portions une extrême attention à commencer par en mesurer, c'est la première étape, les données objectives de flux et d'impact. C'est le sens du travail réalisé conjointement par l'ATC, l'OEC et l'Université.

Alors, faut-il pour autant, comme on a pu l'entendre cet été, stigmatiser ceux qui viennent chez nous en vacances en les « considérant » comme des prédateurs ?

Evidemment non, pour deux raisons essentielles :

- en pointe de saison, le nombre de touristes est à peine supérieur au nombre de résidents pour une population effective sur le territoire au mois d'Août d'environ 700 000 habitants ;
- c'est à nous d'organiser les plans de gestion des sites et des flux et nous nous y employons.

Un des enjeux, que vous partagez certainement, consiste donc en un meilleur équilibre des flux dans le temps, mais aussi dans l'espace, ce qui suppose la valorisation et la mise en tourisme des richesses patrimoniales partout présentes dans l'île. Vous savez combien je m'y attache en œuvrant et mobilisant des financements sur des biens et parcours patrimoniaux dont la mise en tourisme par des partenariats public/privé me paraît la seule voie de nature à leur redonner vie et fonction.

Enfin, vous m'alertez Monsieur le Conseiller territorial, comme d'autres acteurs depuis le mois de septembre sur la baisse du tourisme en 2018.

A ce propos, le chiffre de 7% que vous citez ne représente pas la baisse du tourisme de la Corse mais celle des hébergements professionnels marchands. La baisse de fréquentation sur la base des statistiques « passagers » est de l'ordre de -3% environ par rapport à 2017 qui avait été une année exceptionnelle. J'en déduis donc que les touristes dorment ailleurs qu'en hôtel, campings, résidences de tourisme ou gîtes... Or, précisément les seules offres RbnB et Homeways (abritel-homelydays) affichent, cette année, un taux de croissance à 2 chiffres.

Ceci étant dit, oui, la fréquentation marque globalement un ralentissement et cela m'inquiète autant que vous.

Car s'il y a indiscutablement des causes conjoncturelles à cette baisse : crise des gilets jaunes, mauvais temps puis canicule, effet calendaire en mai, manque de sièges ou de rotations sur certains ports et aéroports... Ce tassement démontre en creux le manque de résilience de notre économie touristique face aux chocs exogènes.

Elle révèle en particulier un problème structurel concernant l'ensemble de notre offre.

Je voudrais illustrer par l'exemple suivant : notre île reste, dans tous les sondages et études produites cette année, dans le peloton de tête des destinations préférées des consommateurs. Pour autant, la transformation de ce désir en achat de séjours ne se fait pas sur un marché éminemment concurrentiel et très volatile.

Et c'est sur la nature de ce problème que nous travaillons avec l'ensemble des acteurs concernés, notamment dans le cadre du Conseil stratégique du tourisme mis en place sous la présidence du Président du Conseil exécutif.

La conjoncture économique à venir n'est pas favorable, le dimensionnement des transports est à la baisse, des lignes ferment, les compagnies doivent intégrer des coûts supplémentaires, certains évènements qui lançaient la saison disparaissent et enfin notre destination reste paradoxalement chère alors que l'offre est pléthorique.

La commission promotion de l'Agence du Tourisme a proposé, il y a quelques jours, un certain nombre d'actions ciblées notamment sur les marchés étrangers et a sollicité des moyens supplémentaires pour porter l'image de la destination. Elle prépare également avec les chambres de commerce et l'OTC un plan d'action spécifique destiné à stimuler l'offre de transport sur la Corse.

Pour conclure, la transition ambitieuse telle que décidée au sein de cette Assemblée en mars 2018 ne s'opérera que si tout le monde joue dans le même sens. Il est crucial aujourd'hui que le tourisme insulaire, plutôt familial, plutôt indépendant, atomisé, s'adapte et joue collectif au regard de la pression concurrentielle et de la volatilité de la demande.

Je souhaitais vous rassurer. L'ATC assurera pleinement son rôle d'opérateur territorial public en charge de la coordination des acteurs et de la promotion de la destination.

Reste que les batailles dans le monde du tourisme, Monsieur le Conseiller, doivent se livrer sur les marchés extérieurs tous ensemble et non pas les uns contre les autres sur notre territoire.

Je vous remercie de votre écoute.